

Je soussigné, PÉRON Pierre 86 route de La MIGNARDIÈRE  
propriétaire de la parcelle cadastrée ZH 3, déclare n'avoir jamais été  
concerté pour la construction d'un quelconque projet photovoltaïque  
par M. et Mme GREGOIRE de l'EARL de La Mignardière.

Compte tenu de la proximité du projet avec les maisons du village, je  
propose de discuter d'un échange de propriété de parcelle avec M. et  
Mme GREGOIRE afin de décaler l'installation de la centrale  
photovoltaïque au plus près de la zone déjà urbanisée de la RN2060.

Cordialement.

Date et signature 12-12-2022

